



Municipalité de Crabtree

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

Le Conseil municipal de Crabtree prendra connaissance d'un avis du Comité consultatif d'Urbanisme relativement à une demande de dérogation mineure, lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2012 à 19 heures à la salle du Conseil, lieu ordinaire des séances.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 200, 8<sup>e</sup> Rue, lequel immeuble est situé dans la zone Cb-1.

Cette demande de dérogation mineure aurait pour effet d'autoriser un empiètement pour la construction d'une habitation multifamiliale isolée pour personnes âgées adjacente au bâtiment principal, la caisse Desjardins, de 2,11 mètres (6,92') sur une longueur de 14,67 mètres (48,14') et un empiètement de 0,18 mètre (0,58') sur une longueur de 33,16 mètres à l'intérieur de la marge arrière de 9 mètres. De plus, la demande de dérogation mineure a pour effet d'augmenter la hauteur maximale permise à 10,28 mètres au lieu de 10 mètres, mesuré du niveau du rez-de-chaussée jusqu'au niveau moyen entre l'avant-toit et le faîte de la nouvelle construction.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance, et la décision du Conseil sera rendue lors de ladite séance relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Crabtree ce, 16 novembre 2012

Pierre Rondeau

.....  
Secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Pierre Rondeau

Je soussigné(e), .....  
Nom  
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 16 novembre 2012 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 novembre 2012

.....  
*Pierre Rondeau*